

PROGRAMME DE FORMATION 2017

Formations plénières

Date	Lieu	Sujet
3 février 2017	TA de Pau	Formation des nouveaux CE relevant des TA de Pau et Bordeaux (p.m.)
10 Mai 2017	Amphithéâtre de la CCI de Tarbes	Evolution récentes concernant : <ul style="list-style-type: none">• Etude d'impact et évaluation environnementale• Avis de l'autorité environnementale• Autorisation environnementale• Certificat de projet
28 septembre 2017	Théâtre Alexis Perret à Serres-Castet	Les grands principes du droit de l'environnement et le principe de précaution
8 novembre 2017	Amphithéâtre de la CCI à Pau	Conduite des enquêtes d'urbanisme, y compris l'intégration des lois sur la biodiversité et la transition énergétique dans les documents d'urbanisme
6 décembre 2017	Amphithéâtre de la CCI de Tarbes	Retour d'expérience 2017 (réservé aux adhérents de la CCEAG)

Accompagnement des nouveaux CE

A l'occasion de leur première enquête, les commissaires enquêteurs (CE) inscrits pour la première fois que les listes d'aptitude en 2017 peuvent bénéficier de l'accompagnement d'un CE expérimenté :

- Soit au sein d'une commission d'enquête s'ils sont désignés dans ce cadre, par les autres membres de la commission ;
- Soit, sur leur demande s'ils sont seuls pour mener cette enquête : la demande doit être adressée au président de la CCEAG qui désignera le CE accompagnateur après avis du président du tribunal administratif.

Formations décentralisées réservées aux adhérents de la CCEAG

- En Juin ou octobre : une demi-journée décentralisée dans chaque département de rencontre avec les DDT'M que l'urbanisme, les PPR, la Loi sur l'eau et les défrichements) ;
- Au deuxième semestre et en fonction de la demande :
 - Formation informatique d'une part pour le 32 et le 65 et d'autre part pour le 40 et le 64 ;
 - Etude de rapports avec un magistrat du TA de Pau.
- Une visite d'installation photovoltaïque en juin (à confirmer).